

Séjour de vacances Hiver 2024

8 - 12 ans



Inscriptions sur le Portail familles
du 20 novembre au 4 décembre 2023



8-
12
ans

SÉJOUR "Découverte du milieu montagnard" Prémanon (Jura)

Du dimanche 18 février au dimanche 25 février 2024

Lieu : Prémanon est un village français situé dans le Haut-Jura, à 54 km de Genève et à 68 km de Lons-le-Saunier, à la frontière avec la Suisse. À 1100 m d'altitude, le centre est situé au cœur de la station des Rousses et du parc naturel du Haut-Jura, à 450 km de Paris. Il est idéalement placé à proximité et en accès direct aux chemins de grandes randonnées dans un site au charme naturel.

Hébergement : Les enfants sont hébergés au centre Prémonval dans des chambres spacieuses de 4 à 6 lits. Chacune d'entre elles possède un petit cabinet de toilette pourvu d'un lavabo et de porte-serviettes.

Activités :

- Balade traces et indices
- Visite guidée du musée des mondes polaires avec une séance à la patinoire
- Visite guidée des caves d'affinage de comté Juraflöre

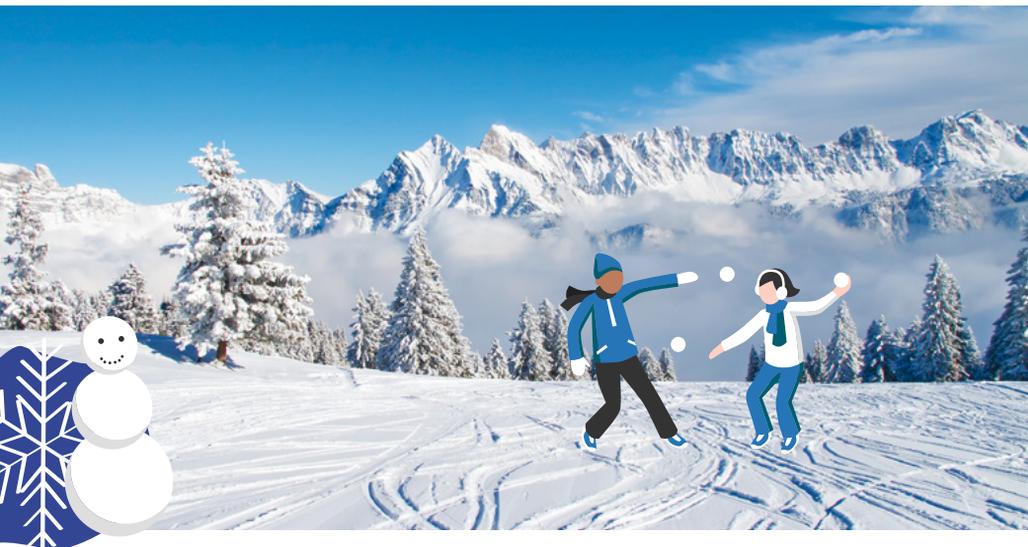
- Atelier construction d'igloo
- Balade en chien de traîneaux
- Séance de ski de fond
- Séance de biathlon
- Jeux de neige et luge
- Jeux collectifs avec les animateurs



Transport : TGV et car

Tarifs : de 129 euros à 860 euros





COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Les inscriptions se font sur le Portail familles du 20 novembre à 9h au **4 décembre 2023**. Un agent du service Animation peut vous accompagner dans l'inscription.

Votre dossier sera traité à compter du 5 décembre 2023.

Si votre quotient familial n'a pas été calculé pour l'année 2024 et si vous pensez bénéficier d'un tarif dégressif, vous pouvez vous présenter à compter du 27 novembre 2023 au service Finances/Facturation.

La liste des pièces à fournir est disponible sur sceaux.fr.

IMPORTANT

- Les dates sont soumises à la confirmation du transporteur.
- L'annulation et le remboursement d'un séjour ne sont possibles que sur présentation d'un certificat médical transmis au service Animation dans un délai de 5 jours francs.
- Une pénalité à hauteur de 50 € de frais de dossier sera appliquée pour tout séjour annulé hors délai (soit après le délai de rétractation).

Renseignements au 01 41 13 33 00 ou sur sceaux.fr > contactez-nous

Ville de Sceaux
Service Animation
Hôtel de ville
122 rue Houdan
92331 Sceaux Cedex
Tél. : 01 41 13 33 00
sceaux.fr > contactez-nous
sceaux.fr   

